



CHSCT Départemental du 25 mars 2014

Déclaration Liminaire de l'UNSA-Education

Les représentants de la FSU au CHSCT 63 s'associent à cette déclaration.

Aujourd'hui, il s'agit de la première réunion du CHSCT dans notre département pour la présente année scolaire.

Cette réunion tardive illustre bien le fait que notre instance départementale « patine » et qu'elle peine à trouver son rythme de croisière. Elle se trouve d'ailleurs à la traine dans notre Académie.

Pourtant les enjeux en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail sont nombreux et les besoins des collègues de plus en plus prégnants.

Les raisons de cette situation sont multiples et malgré nos demandes répétées et nos avis présentés en CHSCT :

Nous regrettons toujours :

- l'absence d'un calendrier des réunions qui pourrait permettre notamment un meilleur travail de préparation et contribuer ainsi à favoriser la concertation entre les services et les personnels.
- L'absence de moyens humains consacrés exclusivement à cette mission « santé et sécurité au travail ».

Le suivi et la gestion de notre instance ne peut se faire à moyen constant, il faut lui consacrer du temps et faire le choix de la dynamiser.

Nous regrettons également :

- le fait qu'il n'y ait aucune communication à destination des collègues pour favoriser la promotion de notre instance (affichagees, registres, site internet de la DSDEN, courriers ...)

Cela nous conduit au quotidien à devoir informer les collègues qu'il existe bien une instance chargée de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de travail.

- A ce jour, toujours pas de formation pour nos membres pour permettre un travail efficace sur le terrain à destination des collègues.

- Enfin, pour exister il est nécessaire de définir un axe de travail concret, un projet à mener pour les semaines et les mois à venir. L'aide à l'élaboration des DUER (Document Unique pour l'évaluation des risques) pour lesquels, là aussi, notre département est à la traîne, peut être, une piste que nous proposons.

Ce CHSCT doit constituer donc un nouveau départ. Nous devons aujourd'hui convenir d'avancées concrètes susceptibles d'être perçues par les collègues. Pour l'UNSA-EDUCATION (et la FSU), améliorer les conditions de travail de tous nos collègues n'est pas un vain mot.